

# **FONDS DE DOTATION GENERATION SOLIDAIRE**

83, avenue Henri Martin **75116 Paris** 

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022** 

Léo Jégard & Associés 23 rue du Clos d'Orléans 94120 Fontenay-sous-Bois Tél. +33 1 48 73 69 91 bienvenue@jegardcreatis.com



5 rue du Havre - 75008 Paris



# FONDS DE DOTATION GENERATION SOLIDAIRE

# 83, avenue Henri Martin 75116 Paris

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation GENERATION SOLIDAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

GENERATION SOLIDAIRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2022

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

#### En outre:

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 26 Mai 2023

Le Commissaire aux Comptes LEO JEGARD & ASSOCIES Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Associée

# **COMPTES ANNUELS**

# Fonds de dotation GENERATION SOLIDAIRE Exercice du 1/1/2022 au 31/12/2022 Page 1

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2022	31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement			0,00	
Frais de recherche et de développement			0,00	
Donations temporaires d'usufruit			0,00	
Concessions, brevets, licences,			0,00	
Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes			0,00 U,UU	
Immobilisations corporelles				
Terrains			0,00	
Constructions			0,00	
Installations techniques, matériels et outilla	ge industriels		0,00	
Autres			0,00	
Immobilisations corporelles en cours			0,00	
Avances et acomptes			0,00	
Biens reçus par legs ou donations destinés	à être cédés			
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées			0,00	
Titres immobilisés de la dotation			0,00	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts	1 000 000,00		1 000 000,00	
Autres			0,00	
TOTAL I	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (2) :				
Créances usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	0,00		0,00	
Valeurs mobilières de placement	855 624,97	5 010,17	850 614,80	855 624,97
Instruments de trésorerie	, , ,	,	,,,,,	,.
Disponibilités	123 691,26		123 691,26	86 297,25
Charges constatées d'avance (2)	120 00 1,20		0,00	00 201 ,20
(2)			,,,,	
TOTAL II	979 316,23	5 010,17	974 306,06	941 922,22
Frais d'émission des emprunts (III)			0,00	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0,00	
Ecarts de conversion actif (V)			0,00	
···	4 070 046 00	5 040 47		0.44,000,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 979 316,23	5 010,17	1 974 306,06	941 922,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0,00	
Primes de remboursement des emprunts (IV)			0,00	
Ecarts de conversion actif (V)			0,00	
TOTAL GENERAL	1 979 316,23	5 010,17	1 974 306,06	941 922,22
. V . , LE VEILEIU LE	. 0.0 010,20	5 6 10, 17	1 01 4 000,00	U-1. ULL,LL

# Fonds de dotation GENERATION SOLIDAIRE Exercice du 1/1/2022 au 31/10/2022 Page 2

BILAN PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	1 044 000,00	44 000,00
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Report à nouveau	895 922,22	891 187,51
Excédent ou déficit de l'exercice	32 363,84	4 734,71
Situation nette (sous total)	1 972 286,06	
Autres fonds propres	,	,
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 972 286,06	939 922,22
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		,
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II	0,00	0,00
PROVISIONS		·
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III	0,00	0,00
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 020,00	2 000,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	2 020,00	2 000,00
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 974 306,06	941 922,22
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

Fonds de Dotation GENERATION SOLIDAIRE			
Exercice du 1/1/2022 au 31/12/2022	Page 3		

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	81 365,00	28 820,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances vie	0,00	
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	0,00	
Autres produits		
TOTAL I	81 365,00	28 820,00
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations stock		
Autres achats et charges externes	8 391,81	4 129,58
Aides financières	36 000,00	20 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés	0,00	
Autres charges		
	0,00	
TOTAL II	44 391,81	24 129,58
	00.2-2.:-	4.222.12
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 973,19	4 690,42

Léo Jégard & Associés

Fonds de Dotation GENERATION SOLIDAIRE			
Exercice du 1/1/2022 au 31/12/2022	Page 4		

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières	400,82	44,29
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différence positive de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	400,82	44,29
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision Intérêts et charges assimilées	5 010,17	
Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	<b> </b> 	
TOTAL IV	5 010,17	0,00
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 609,35	44,29
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	32 363,84	4 734,71
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital Reprises sur dépréciations, provision et transferts de charges		
Reprises sur depreciations, provision et transferts de charges		
TOTAL V	0,00	0,00
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	81 765,82	28 864,29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	49 401,98	24 129,58
EVOLDENT OH DEFICIT	22 262 84	4 724 74
EXCEDENT OU DEFICIT	32 363,84	4 734,71
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	20.00	20.00
Prestations en nature  Bénévolat	26,62 7 376,25	26,22 5 275,00
TOTAL	7 402,87	5 301,22
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	26,62	26,22
Prestations en nature Personnel bénévole	7 376,25	5 275,00
TOTAL	7 402,87	5 301,22

## **Fonds de dotation Génération Solidaire** 83, Avenue Henri Martin 75116 Paris

#### ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan
 Total du compte de résultat ( Produits)
 Résultat de l'exercice (Excédent)
 1 974 306,06€
 81 765,82€
 32 363,84€

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du fonds de dotation.

Note n°1	Presentation du fonds
Note n°2	Évènements significatifs Évènements postérieurs à la clôture
Note n°3	Règles et méthodes comptables
Note n°4	Tableau des immobilisations
Note n°5	Tableau des amortissements
Note n°6	Tableau de variation des fonds propres
Note n° 7	Compte de Résultat par origine et destination
Note n° 8	Commentaire au Compte d'Emploi annuel des Ressources

#### NOTE N°1 PRÉSENTATION DU FONDS DE DOTATION

Le fonds de dotation **Génération Solidaire**, a été créé le 28 novembre 2012.

Son objet social est:

- de promouvoir une culture de solidarité entre les générations et développer des mécanismes de solidarité qui favorisent un vieillissement réussi et une fin de vie digne et humaine ;
- et de soutenir et financer tout projet ou action d'intérêt général destinée à faciliter et améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou en fin de vie, ayant de faibles ressources ou en situation d'isolement, chez elles ou en institution.

Dans ce cadre, le Fonds a pour mission de :

- Participer à la mise en route de projets innovants à caractère social, solidaire et intergénérationnel permettant de proposer un cadre de vie de qualité, de taille familiale aux personnes âgées dépendantes sans ressources et/ou isolées.
- Accompagner des initiatives permettant de valoriser et moderniser les métiers de service à la personne et améliorer les formations dans ce secteur.
- Aider les personnes âgées ayant travaillé dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ou de l'éducation, qui seraient sans ressources suffisantes au moment du grand âge.
- Organiser des actions de sensibilisation et de formation pour développer, accompagner et valoriser le bénévolat, source de lien social, à tous âges, spécialement des jeunes et des seniors.

Les principaux moyens mis en œuvre sont :

- l'accompagnement lors de la création et pendant les premières années de fonctionnement de l'Ecole du Service à la Personne (ESP), lycée professionnel qui prépare le Bac Pro ASSP à La Garenne-Colombes ;
- le soutien à des activités de volontariat auprès de personnes âgées fragiles ou sans ressources portées par des jeunes ;
- la collaboration avec d'autres osbl dans la création de solutions nouvelles pour l'habitat de personnes âgées dépendantes et/ou en fin de vie de type maisons de répit et d'accompagnement ou habitats partagés.

Son siège social est à Paris.

Comme les années précédentes, le fonds Génération Solidaire a reçu l'autorisation de la Préfecture pour faire appel à la générosité du public du 8 juin 2021 au 8 juin 2022 (arrêté du 18 juin 2021), puis jusqu'au 31 décembre 2022 (arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2022).

#### NOTE N°2 EVÈNEMENTS SIGNIFICATIES ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Aucun élément significatif n'est intervenu en 2022.

Il n'y a pas eu non plus d'événement postérieur à la clôture nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

#### NOTE N°3 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### A. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31 décembre 2022 ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), et au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, en tenant compte des dispositions prévues par les règlements ANC n° 2019-04 et n° 2020-08 (en cours d'homologation).

#### B. DÉROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé, au cours de l'exercice, aux principes comptables.

#### C. LES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES UTILISÉES ONT ÉTÉ LES SUIVANTES.

#### **CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

#### VMP

Il s'agit de 7.952,644 parts d'ASTRA SICAV SIF STRAUSS dont le code ISIN est LU052965132.

Ces parts proviennent du don manuel exceptionnel de 860 625€ reçu en 2020. La donatrice avait exprimé le souhait que ce don reste investi dans cet instrument au Luxembourg en accord avec les dispositions qui prévoient qu'un fonds de dotation peut investir dans l'achat de valeurs mobilières, dans le respect de l'article R 332-2 du code des assurances.

Elles étaient comptabilisées à leur valeur d'origine de 107,59 €.

Au 31 décembre 2022 la valeur était de 106,96  $\in$  et une provision pour dépréciation de 5.010,17 $\in$  a été comptabilisée. Au 31 mars 2023 la valeur était remontée à 107,77  $\in$ .

#### **NOTE N°4 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Le fonds Génération Solidaire n'a pas d'immobilisations.

#### **NOTE N°5 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

N/A

#### NOTE N°6 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

## **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES**

	A l'ouverture au 1/1/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture au 31/12/2022
	MONTANT	MONTANT	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	MONTANT	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	MONTANT	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	44 000,00			1 000 000,00				1 044 000,00
Fonds propres avec droit de reprise								0,00
Ecarts de réévaluation								0,00
Réserves								0,00
Report à nouveau	891 187,51	4 734,71						895 922,22
Excédent ou déficit de l'exercice	4 734,71	-4 734,71	0,00	32 363,84	31 963,02			32 363,84
Dotations consomptibles								
Subventions d'investisseme nt								
Provisions réglementées								
TOTAL	939 922,22	0,00	0,00	1 032 363,84	31 963,02	0,00	0,00	1 972 286,06

Les **fonds propres sans droit de reprise** correspondent à la dotation non consomptible du fonds. Celle-ci a été constituée :

- Au moment de la création du fonds en novembre 2012 à hauteur de 10.000€.
- Sur décision du conseil d'administration du 5 juin 2014 d'affecter 34.000€ de dons collectés à la dotation, en accord avec ce qui était prévu dans l'autorisation de faire appel à la générosité du public.
- Donation d'une créance de 1.000 000 € reçue le 16 juin 2022.

#### NOTE N°7 COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Fonds de dotation	n GENERAT	ION SOLID	AIRE				
Exercice du	1/1/2022 au 3	31/12/2022		Page 1			
COMPTE DE RÉSULTA	COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION						
A - PRODUITS ET CHARGES	<b>A – PRODUITS ET CHARGES</b> 31/12/22 31/						
PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public			
PRODUITS PAR ORIGINE		·		·			
1. PRODUITS LIES A LA GÉNÉR	OSITÉ DU PUBL	.ic					
1.1 Cotisations sans contrepartion	 ₽		0,00				
1.2 Dons, legs, mécénat			0,00				
- Dons manuels	81 365,00	81 365,00	28 820,00	28 820,00			
- Legs, donations et assura	nces-vie	0,00					
- Mécénat							
1.3 Autres produits liés à la géne	rosité du public		0,00				
2. PRODUITS NON LIES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
2.1 Cotisations sans contrepartie							
2.2 Parrainage des entreprises							
2.3 Contributions financières sa	ns contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la	400,82		44,29				
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS							
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS							
5. UTILISATION DES FONDS DÉ	5. UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
TOTAL	81 765,82	81 365,00	28 864,29	28 820,00			
CHARGES PAR DESTINATION	DN						
1. MISSIONS SOCIALES							
1.1 Réalisées en France							
- Actions réalisées par l'orga	nisme						
- Versements à un	20,000,00	20,000,00	20,000,00	20,000,00			
organisme central ou à d'autres organismes en France	36 000,00	36 000,00	20 000,00	20 000,00			
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		0,00				
- Actions réalisées par l'orga			3,00				
- Versements à un							
organisme central ou à d'autres							
organismes en France	0,00		0,00				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS							
2.1 Frais d'appel à la générosité	du public	0,00		0,00			
2.2 Frais de recherche d'autres		0,00		0,00			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		8 391,81	4 129,58	4 129,58			
4. DOTATIONS AUX		001,01	7 125,50	. 120,00			
PROVISIONS ET							
DEPRÉCIATIONS	5 010,17	5 010,17					
I	I						
5. IMPOT SUR LES BENEFICES			I				
5. IMPOT SUR LES BENEFICES 5. REPORT EN FONDS DÉDIÉS I TOTAL	0,00 <b>49 401,98</b>	0,00 <b>49 401,98</b>	0,00 <b>24 129,58</b>	24 129,58			

**EXCÉDENT OU DÉFICIT** 32 363,84 31 963,02

4 690,42

4 734,71

Le fonds a reçu 81 365 € de **dons manuels** en 2022, de 9 donateurs réguliers par virement et un don exceptionnel de 62.000€.

#### Le poste Versements à d'autres organismes comprend :

- subvention de 20.000€ à l'Ecole du Service à la Personne.
- Subvention de 12.000€ à l'Association Culture et Art pour l'Habitat Partagé Bercour à Paris 15ème
- Aide financière individuelle pour une personne à faibles ressources, ayant travaillé dans l'enseignement et le milieux associatif de 4.000€.

Les frais de fonctionnement comprennent les honoraires du Commissaire aux comptes, des honoraires d'avocat pour les projets d'habitats inclusifs ou partagés et les frais de banque.

B - CONTRIBUTIONS	31/1	2/22	31/12/21		
VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE 1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat	7 376,25		5 275,00		
Prestations en nature			26,22		
Dons en nature 2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NAT	URE				
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	7 376,25	0,00	5 301,22	0,00	
CHARGES PAR DESTINATION	ON				
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France	2 598,75		2 600,00		
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		0,00		
2. CONTRIBUTIONS					
VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 651,25		826,22		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 126,25		1 875,00		
TOTAL	7 376,25		5 301,22		

Le suivi des contributions volontaires n'est pas exhaustif. Elles comprennent :

 Les heures bénévoles pour les tâches administratives ont fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année (81 heures) et elles ont été valorisées à 26,25 € charges comprises, soit un total de 2.126,25 €

- Le suivi du temps passé aux contacts personnels, aux réunions avec des donateurs potentiels et aux réunions et démarches diverses pour le suivi des projets n'a pas toujours été formalisé. Seules les heures ayant donné lieu à des comptes rendus ont été comptées dans les contributions volontaires et valorisées aussi à 26,25€ charges comprises. Soit 101 heures pour les missions sociales et 99 heures pour la recherche de fonds.
- La prestation en nature (26,62) correspond à la facture d'OVH pour l'hébergement du site internet payée par un administrateur.

#### NOTE N°7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le fonds Génération Solidaire a obtenu l'autorisation de faire appel à la générosité du public du 8 juin 2021 au 8 juin 2022 par arrêté préfectoral du 18 juin 2021 et du 19 mai 2022 au 31 décembre 2022 par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juin 2022.

L'objet poursuivi par l'appel à la générosité du public est de :

- Participer au fonctionnement de l'ESP, lycée professionnel à La Garenne-Colombes qui prépare le Bac Pro ASSP, et de toute initiative qui contribue à valoriser et moderniser les métiers de service à la personne, notamment à la personne âgée dépendante, et à améliorer les formations dans ce secteur;
- soutenir des actions d'accompagnement auprès de personnes fragiles ou sans ressources;
- participer avec d'autres organismes sans but lucratif à la création de solutions nouvelles pour l'habitat et l'accompagnement des personnes dépendantes et/ou en fin de vie, comme par exemple l'habitat inclusif, l'habitat partagé, et les maisons de répit.

L'appel à la générosité publique s'est effectué au moyen de la distribution d'une plaquette, des réseaux sociaux, de Hello Asso et du site internet (http://www.fonds-generation-solidaire.fr/).

#### Commentaires au compte d'emploi annuel des ressources :

#### Ressources:

Les dons, legs et mécénat comprennent :

- des dons manuels réguliers de particuliers (8 donateurs) pour 19.365 €.
- un don manuel grand donateur de 62.000€

Le poste Autres produits correspond aux produits financiers.

#### **Emplois:**

Versements à d'autres organismes :

Ecole du Service à la Personne (ESP) : 20.000 €

ACA (Habitat partagé Bercour): 12.000€

Aide individuelle : 4000€

Frais de fonctionnement : honoraires du commissaire aux comptes et d'avocat et frais de banque :  $8\,391,81\,$ €.

L'excédent de la générosité du public de l'exercice s'élève à 67 989,64 €

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES – 2022– FONDS DE DOTATION GÉNÉRATION SOLIDAIRE

	EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
EMF	PLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<b>1.</b> 1.1	Missions sociales Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme	0,00	20 000,00	RESSOURCES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC     Cotisations sans contrepartie	81 365,00	28 820,00
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		20 000,00	1 .2 Dons, legs, mécénat		
1.2	Réalisées à l'étranger  - Actions réalisées par l'organisme  - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			<ul> <li>Dons manuels</li> <li>Legs, donations et assurances-vie</li> <li>Mécénats</li> </ul>	81 365,00	28 820,00
<b>2.</b> 2.1	Frais de recherche de fonds Frais d'appel à la générosité du public	0,00	0,00 0,00	1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public	26,62	
2.2 3.	Frais de recherche d'autres ressources  Frais de fonctionnement	8 391,81	4 129,58			
	TOTAL DES EMPLOIS	8 391,81	24 129,58	TOTAL DES RESSOURCES	81 391,62	28 820,00
4. 5.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS REPORT EN FONDS DEDIÉS DE L'EXERCICE	5 010,17		REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS     UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXC	ÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	67 989,64	4 690,42	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
	TOTAL	81 391,62	28 820,00	TOTAL	81 391,62	28 820,00

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIÉS)	932 194,79	927 504,37
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	67 989,64	4 690,42
( - ) Investissement ou (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIÉS)	1 000 184,43	932 194,79

	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2021			2022	2021
EMF	LOIS DE L'EXERCICE			RES	SSOURCES DE L'EXERCICE		
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	Réalisées en France	2 598,75	2 600,00		Bénévolat	7 376,25	5 275,00
	Réalisées à l'étranger				Prestations en nature	26,62	26,22
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 677,87	826,22		Dons en nature		
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	2 126,25	1 875,00				
	TOTAL	7 402,87	5 301,22		TOTAL	7 402,87	5 301,22

Léo Jégard & Associés 18/18